

À l'hôpital de Vienne, 132 cas de Covid-19 depuis le début de l'épidémie

DL 06/05/20

Lundi 4 mai, le centre hospitalier Lucien-Hussel de Vienne a présenté un nouveau bilan de l'épidémie de Covid-19. Il reprogramme progressivement des consultations et opérations pour les cas "semi-urgents".

Depuis le début de l'épidémie, l'hôpital a déclaré, en cumulé, 132 patients Covid-19. Ils ont été accueillis dans les unités dédiées. Il s'agit de patients dont le diagnostic Covid-19 a été confirmé biologiquement ou par scanner thoracique. 44 % de ces patients ont pu retourner à leur domicile. À l'heure actuelle, 31 patients confirmés Covid-19 sont encore présents dans les unités.

Un nombre en baisse, qui suit la même tendance qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes, précise l'établissement.

Au total, à ce jour, 27 décès sont à déplorer au sein du centre hospitalier viennois.



Même si l'hôpital s'apprête à reprendre en charge les « semi-urgences », les dispositifs covid sont maintenus. Photo Le DL/Clemence LENA

Reprise des consultations semi-urgentes

Depuis plusieurs semaines, même si les dispositifs covid sont maintenus, l'hôpital de Vienne réfléchit à la prise en charge des semi-urgences en hospitalisation et en consultation. « Une organisation spécifique a été

validée pour accueillir les patients en toute sécurité », précise l'hôpital dans un communiqué. Elle prévoit « la systématisation d'un appel, la veille, réalisé par les secrétariats médicaux pour tous les hospitalisés et les consultants, la mise en place d'un tri et d'une orientation dans le hall

du bureau des entrées, distinct du tri actuellement réalisé pour les patients qui se présentent aux urgences, et l'organisation des salles et espaces d'attente afin de permettre une distanciation entre les patients ».

Le centre hospitalier indique que les consultations de médecine et de

pédiatrie semi-urgentes sont reprogrammées depuis ce mardi 5 mai. Les chirurgies semi-urgentes pourraient reprendre le 11 mai. D'autre part, l'Unité de chirurgie ambulatoire (UCA) est localisée depuis ce lundi 4 mai dans le service de chirurgie orthopédique, elle, compte huit places du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h. À noter que tous les patients qui viennent en consultation au CHV doivent être munis d'un masque.

Des visites à nouveau autorisées

Enfin, souligne l'hôpital, les règles concernant les visites ont été assouplies à l'Ehpad mais également à la maternité : « depuis le 1^{er} mai, le deuxième parent est à nouveau autorisé à venir en visite post-natale. Dans ce cadre, il a la possibilité de venir une fois par jour, muni d'un masque, et de se confiner dans la chambre. »

C.Le.